

EPSSA26

Enseignement des Premiers Secours
et du Sauvetage Aquatique
Centre Départemental de Formation Drôme

B.N.S.S.A

(Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)

Condition d'inscription

Dès 16 ans, mais avoir 17 ans au jour de l'examen. La majorité étant nécessaire pour pratiquer la profession de BNSSA, le diplôme ne sera toutefois délivré aux candidats mineurs qu'une fois leur majorité atteinte.

Constitution du dossier examen

- **Photocopie de la carte d'identité recto-verso.**
- **1 photo d'identité récente** (ne pas oublier de marquer le nom au dos de la photo)
- **1 enveloppe grand format timbrée à 2.41€ à l'adresse du candidat** (pour le diplôme)
- **Un certificat médical type BNSSA** (document ci-joint obligatoire) **avec tampon du médecin de moins de 3 mois avant l'examen**
- **La demande d'inscription à l'examen** (ci joint)

Pour les candidats en recyclage quinquennal le Diplôme original du BNSSA devra être joint

Coût de la Formation

- * **Formation BNSSA** : règlement de **420€** à l'ordre d'**E.P.S.S.A**
- * **Formation COMPLETE (BNSSA et PSE1)** : règlement de **680€** (1chèque de 420€ BNSSA et 1 chèque de 260€ PSE1)
- * **ASSURANCE RCP** obligatoire de **30€** à l'ordre de la **FNMNS**

Les inscriptions seront validées après le règlement

Recyclage BNSSA

Pour le Recyclage Quinquennal

Règlement de **170€** à l'ordre d'**E.P.S.S.A** qui comprend les frais de dossier, d'examen et de formation sur la semaine (soit un maximum de 15h de formation les matins de 9h à 12h)

Un devis et une convention pourront vous être fournis pour les prises en charge, une facture sera délivrée en fin de formation, ainsi qu'une attestation de présence ci besoin.

Formation

Les lieux, les dates ainsi que les coordonnées du responsable de formation sont disponibles sur le site internet de l'association : www.epssa.fr

Autorisation Parentale obligatoire pour les Mineurs

Je soussigné(e)
représentant légal de
autorise ce (cette) dernier(e) à s'inscrire et à participer à la session de formation BNSSA organisée par le Centre de Formation EPSSA, qui se déroulera à : le
Fait à : le : / /

SIGNATURE :

Attention le diplôme de secourisme PSE1 ou de son recyclage annuel est obligatoire pour le dépôt du dossier d'examen

EPSSA26

Enseignement des Premiers Secours
et du Sauvetage Aquatique

Centre Départemental de Formation Drôme

FORMATION INITIALE FORMATION RECYCLAGE

NOM.....Prénom.....

NE (E) le .../.../..... ÀDépart.....

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

Téléphone :Portable :

Adresse mail : @

Situation actuelle :

Lycéen (nom):

Universitaire (filière):.....

Salarié (secteur):.....

Sans emploi.....

Titulaire du diplôme Premier Secours **PSE1** : nom de l'association et date de délivrance :

.....

Titulaire du Recyclage Premier Secours **PSE1** : nom de l'association et date de délivrance :

.....

LIEU DE FORMATION :

Signature du stagiaire



Cadre réservé à l'organisme de formation.

Inscription parvenue le N°.....

OBSERVATION.....

Pour le dossier d'examen seul les documents Administratifs type de la préfecture doivent être utilisés.

DOSSIER :

- SESSION DE TAIN L'HERMITAGE SESSION DE ST VALLIER
- Demande d'inscription Photo Photocopie carte identité
- Certificat médical Enveloppes Photocopie PSE1

Règlement Date :

Formation BNSSA chèque N°

Assurance RCP chèque N°

Recyclage BNSSA chèque N°

Formation COMPLETE (BNSSA et PSE1) chèque N°

RESPONSABLE FORMATION

Mr BERNE Mikael

Adresse dossier : EPSSA - 285 chemin des faisans - Mantaille - 26140 Anneyron



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DES SPORTS

ANNEXE II

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné : docteur en médecine, certifié
avoir examiné ce jour,

M.....

et avoir constaté qu'..... ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et de sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A....., le.....
Signature,

Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque oeil mesurées séparément. Soit au moins $3/10 + 1/10$ ou $2/10 + 2/10$

Cas particulier :

Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est : $4/10 +$ inférieur à $1/10$.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un oeil, quelle que soit la valeur de l'autre oeil corrigé (supérieure à $1/10$) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque oeil corrigé, avec un oeil au moins à $8/10$.

Cas particulier :

Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre oeil corrigé.